

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 22 mai 2012 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Paule Fortier, Estelle Labelle, Lise Landry, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Lucie Ouellette, Guylaine Richer, Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Michel Phaneuf, Stéphane Racine et Richard Tremblay, tous commissaires, ainsi que Mme Elisa Rietzschel, commissaire-parent.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Line Gohier, dir. serv. org. scol., Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm. et M. Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mme Corinne Payne et M. Daniel Legault ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

HOMMAGE À DEUX EMPLOYÉS : « PERLES RARES DE LA CSSMI 2011-2012 »

La présidente, Mme Paule Fortier, félicite Mme Diane Beauchamp, technicienne en éducation spécialisée à l'école primaire des Mésanges, lauréate catégorie « *pour la réussite et la persévérance* » de l'Ordre de la reconnaissance scolaire 2011-2012 du Regroupement des commissions scolaires des Laurentides.

Reconnue comme une femme de cœur, madame Beauchamp est très appréciée au sein de son école particulièrement pour son engagement sans limites auprès des élèves, des parents et des membres du personnel. La qualité de son travail au quotidien a une incidence très positive sur la réussite et la persévérance des élèves.

Au nom de la Commission scolaire, la présidente lui rend hommage et lui remet une plaque honorifique et des fleurs en rappel de la qualité de ses interventions auprès des élèves, du personnel et de la communauté de l'école.

Madame Paule Fortier félicite M. Gilles Vaillancourt, concierge à l'école primaire Gabrielle-Roy, lauréat catégorie « *pour l'ensemble de ses réalisations* » de l'Ordre de la reconnaissance scolaire 2011-2012 du Regroupement des commissions scolaires des Laurentides.

En plus d'être soucieux d'offrir un environnement impeccable qui favorise la réussite, monsieur Vaillancourt joue un rôle important à plusieurs niveaux dans la vie scolaire des élèves. Cet homme généreux s'implique aussi pour la formation de ses pairs en partageant ses techniques et méthodes de travail efficaces, acquises au fil des ans.

M. Jean Deschênes occupe son siège à 19 h 55.

Au nom de la Commission scolaire, la présidente lui rend hommage et lui remet une plaque honorifique et des fleurs, en rappel de la qualité de son travail pour l'éducation.

Il est 20 h 5.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-120522-3712

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 24 avril 2012.

Adopté

Il est 20 h 15.

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Daniel Bisson, parent d'un élève fréquentant la CSSMI, interpelle le conseil des commissaires au sujet du transport des élèves inscrits en formation préparatoire au travail (TED) à l'école secondaire des Patriotes vers leur lieu de stage.

Mme Sylvie Robberts, présidente du comité de parents, interpelle le conseil des commissaires relativement à la qualité du référentiel de la prévention à l'intervention en matière d'intimidation préparé par la Direction du service de la formation générale des jeunes.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-120522-3713

Mme Sandra East, commissaire, demande d'inscrire le sujet : « Motion de félicitations – Gala reconnaissance « Parent bénévole » 2011-2012 » au point 16.1 de l'ordre du jour;

M. Stéphane Racine, commissaire, demande d'inscrire le sujet : « Motion de félicitations – Groupe d'enseignants de 6^e année de l'école des Semailles » au point 16.2 de l'ordre du jour;

Mme Danielle Laramée, commissaire, demande d'inscrire le sujet : « Motion de félicitations – 25^e anniversaire de la Formation Musicale Intensive à la Polyvalente Sainte-Thérèse » au point 16.3 de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

2. Hommage à deux employés : « Perles rares de la CSSMI 2011-2012 »;
- 3.2. Suivi;
6. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 6.1 Calendriers scolaires 2012-2013 de la formation en milieu carcéral – adoption;
7. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 7.1 Mandat à la Direction générale pour l'octroi d'un contrat – adoption;
8. Recommandations du comité consultatif de transport :
 - 8.1 Mise à jour de zones à potentiel de risque – écoles primaires et secondaires – adoption;
9. Travaux dans nos établissements :
 - 9.1 Réfection des plafonds à l'école Le Tandem (Pavillon Lionel-Bertrand) - Adjudication de contrat – adoption;
10. Rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2012-2013 – adoption;
11. Désignation d'un représentant de la CSSMI au conseil d'administration du CLD de la MRC Deux-Montagnes – adoption;
12. Désignation de représentants au conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides – adoption;
13. Participation au congrès annuel de l'ACELF – adoption;
- 14.1 Comptes rendus de la commission d'étude éducative du 4 avril et du 1^{er} mai 2012;
- 14.2. Compte rendu de la commission d'étude administrative du 17 avril 2012;
- 14.3. Comptes rendus du comité consultatif de transport du 26 janvier et du 26 avril 2012;
- 15.2.1 Rapport du comité de parents du 3 mai 2012;
- 15.4.1 Construction des deux nouvelles écoles primaires;
16. Varia :
 - 16.1 Motion de félicitations – Gala reconnaissance « Parent bénévole » 2011-2012;
 - 16.2 Motion de félicitations – Groupe d'enseignants de 6^e année de l'école des Semailles;
 - 16.3 Motion de félicitations – 25^e anniversaire de la Formation Musicale Intensive à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

CALENDRIERS SCOLAIRES 2012-2013 DE LA FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL

Résolution n° CC-120522-3714

ATTENDU que l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des services en milieu carcéral en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que l'article 254 de cette même loi stipule que le calendrier scolaire est objet de consultation auprès des enseignants;

ATTENDU les avis reçus dans le cadre de la consultation;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADOPTER les calendriers scolaires 2012-2013 pour la formation en milieu carcéral;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 662.

Adopté

MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT

Résolution n° CC-120522-3715

ATTENDU les crédits budgétaires disponibles dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments) (rés. n° CC-110628-3517);

ATTENDU l'appel d'offres public n° 190AO1045 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux d'enlèvement d'amiante à l'école Val-des-Ormes, évalués à 600 000 \$, dont l'ouverture des soumissions est prévue le 1^{er} juin 2012;

ATTENDU l'échéancier de réalisation des travaux et la nécessité d'adjuger le contrat dans les meilleurs délais afin d'assurer la rentrée scolaire des élèves concernés;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Michel Arcand

D'AUTORISER le directeur général à émettre la commande et le contrat de réalisation des travaux d'enlèvement d'amiante à l'école Val-des-Ormes (appel d'offres public n° 190AO1045), au plus bas soumissionnaire conforme, suivant la recommandation du professionnel et selon les disponibilités budgétaires;

DE DEMANDER au directeur général de faire rapport de cette adjudication à une séance subséquente du conseil des commissaires.

Adopté

MISE À JOUR DE ZONES À POTENTIEL DE RISQUE – ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Résolution n° CC-120522-3716

ATTENDU que l'article 7.3 de la Politique du transport scolaire (TR-01) prévoit que le conseil des commissaires détermine les zones à risque sur recommandation du comité consultatif de transport;

ATTENDU le résultat de l'analyse et des visites effectuées par la Direction du service de l'organisation scolaire pour chacune de ces zones;

ATTENDU le constat d'évaluation de zones à risque déposé au comité consultatif de transport;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de transport;

Il est proposé par Mme Lucie Ouellette

DE RETIRER LA ZONE SPÉCIFIÉE, soit entre la 28^e Avenue et le chemin d'Oka pour les élèves de 12 ans et plus, à partir de 2012-2013, de la zone à potentiel de risque suivante :

N°	École	Municipalité
065-20120426-09	Liberté-Jeunesse	Sainte-Marthe-sur-le-Lac

DE RENOMMER, à partir de 2012-2013, les zones à risque telles que décrites dans l'annexe A;

DE VERSER au répertoire des présentes, sous la cote 663, le document contenant les zones à risque visées par la présente résolution.

Adopté

RÉFECTION DES PLAFONDS À L'ÉCOLE LE TANDEM (PAVILLON LIONEL-BERTRAND) – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CC-120522-3717

ATTENDU les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50622 – Résorption du déficit d'entretien) (rés. n° CC-110628-3518);

ATTENDU l'appel d'offres public n° 190AO1004 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de réfection des plafonds à l'école Le Tandem (Pavillon Lionel-Bertrand);

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la recommandation d'Emery Architecte;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Lucie Ouellette

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection des plafonds à l'école Le Tandem (Pavillon Lionel-Bertrand), à l'entrepreneur général Construction N. Faucher inc. pour la somme de 399 600 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

MM. Louis Kemp et Stéphane Racine quittent leur siège à 20 h 25.

INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

Résolution n° CC-120522-3718

ATTENDU qu'en vertu de l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération des commissaires, sous réserve des montants maxima déterminés par le gouvernement;

ATTENDU le décret 836-2000 du 28 juin 2000 du gouvernement du Québec, qui fixe les montants maxima qui peuvent être versés à compter du 1^{er} juillet 2000;

ATTENDU la structure de rémunération des commissaires établie par le conseil des commissaires pour l'année 2011-2012 en application dudit décret (rés. n^o CC-110524-3492);

ATTENDU qu'en vertu du décret gouvernemental, les montants annuels maxima de la rémunération qu'une commission scolaire peut accorder à ses commissaires sont majorés annuellement selon le taux de l'indice des prix à la consommation (IPC) annuel moyen tel qu'établi par Statistique Canada le 31 décembre de l'année précédente;

ATTENDU que l'augmentation de cet indice le 31 décembre 2011 s'établit à 2,9 %;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ÉTABLIR comme suit la rémunération des commissaires à compter du 1^{er} juillet 2012 :

FONCTIONS	NOMBRE	MONTANT ANNUEL	MONTANT TOTAL
Conseil des commissaires :			
- membres;	27	5 615 \$	151 596 \$
- présidence;	1	0,969 \$/élève	37 001 \$
- vice-présidence;	1	3 749 \$	3 749 \$
Comité exécutif :			
- membres;	9	2 860 \$	25 739 \$
- présidence;	1	3 745 \$	3 745 \$
- vice-présidence;	1	1 145 \$	1 145 \$
Commissions d'étude :			
- membres;	27	1 145 \$	30 918 \$
- présidence;	2	1 145 \$	2 290 \$
CCT :			
- membres et <i>substitut</i> (*);	2	1 145 \$	2 290 \$
- présidence;	1	1 145 \$	1 145 \$
CGE :			
- membres;	7	1 145 \$	8 016 \$
- présidence;	1	1 145 \$	1 145 \$
Comité de révision et comités de sélection des gestionnaires :			
- membres et <i>substituts</i> (*);	9	(*)	10 541 \$
GRAND TOTAL			279 320 \$

(*) Rémunération par jeton de présence : 100 \$ / bloc de 4 heures de présence.

Somme résiduelle disponible pour 2012-2013 : 10 541 \$

Étant entendu que la rémunération des membres des comité de révision et comité de sélection des gestionnaires, ainsi que des substituts qui siègent en lieu et place des commissaires désignés par le conseil des commissaires, est déterminée sur la base de jeton de présence.

Étant entendu que les jetons de présence serviront à rémunérer :

- les commissaires membres présents au comité de révision;
- les commissaires membres au comité de sélection des gestionnaires;

- les commissaires substitués qui siègent en lieu et place des commissaires désignés par le conseil des commissaires;

Étant entendu que le reliquat du montant non distribué est réparti en part égale entre les vingt-sept commissaires à la fin de l'année scolaire;

Étant également entendu que le nombre d'élèves utilisé pour établir la rémunération de la présidente ou du président de la Commission scolaire est celui inscrit au budget révisé de l'année 2011-2012, incluant les élèves jeunes et adultes en formation générale et professionnelle, en équivalents à temps plein et la clientèle autofinancée;

DE VERSER cette rémunération aux deux semaines;

D'AUTORISER la présidente de la Commission scolaire et la présidente du comité exécutif à encourir les dépenses reliées à l'exercice de leurs fonctions, conformément à la Politique sur le remboursement des frais de fonction.

POUR (21) : Michel Arcand, Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Nadine Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Gilbert Guérette, Estelle Labelle, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Lucie Ouellette, Michel Phaneuf, Guylaine Richer, Johanne Roy et Richard Tremblay.

CONTRE (0).

ABSTENTION (1) : Claude Girard.

Adopté

MM. Louis Kemp et Stéphane Racine occupent leur siège à 20 h 30.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA CSSMI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLD DE LA MRC DEUX-MONTAGNES

Résolution n° CC-120522-3719

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles de poursuivre son implication dans le développement économique et social de la région par sa participation au conseil d'administration des centres locaux de développement sur son territoire;

ATTENDU que cette implication passe notamment par les dossiers de la formation générale adulte et professionnelle;

ATTENDU que madame Sandra East, commissaire, siège actuellement à titre d'administrateur issu du milieu institutionnel (éducation) au conseil d'administration du CLD de la MRC Deux-Montagnes;

ATTENDU que le CLD de la MRC Deux-Montagnes recevra des candidatures pour le renouvellement de certains postes d'administrateur au sein de son conseil d'administration lors de son assemblée générale annuelle le 24 mai 2012;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE RECOMMANDER la candidature de madame Sandra East, au poste d'administrateur issu du milieu institutionnel (éducation) au conseil d'administration du CLD de la MRC Deux-Montagnes pour un mandat d'une durée de deux ans.

Adopté

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES

Résolution n° CC-120522-3720

ATTENDU que la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* prévoit le processus de nomination des membres des conseils d'administration des agences de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que tous les membres sont nommés par le ministre de la Santé et des Services sociaux, et ce, à partir de listes de noms fournies par les différents organismes précisés à l'article 397 de la loi;

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, à titre d'organisme du secteur public de l'enseignement, doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux une liste de candidats à cet effet;

Il est proposé par M. Claude Girard

DE RECOMMANDER les candidatures de Mmes Paule Fortier, Karine Lefrançois et de M. Benoît Gagnon, tous commissaires, à un poste d'administrateur de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides.

Adopté

PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

Résolution n° CC-120522-3721

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'AUTORISER Mme Sandra East et M. Claude Girard, délégués, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Guylaine Richer, à participer au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française qui se tiendra du 20 au 22 septembre 2012 à Montréal.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS – GALA RECONNAISSANCE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2011-2012

Résolution n° CC-120522-3722

ATTENDU la tenue de la 7^e édition du Gala reconnaissance de l'action bénévole;

ATTENDU que ce gala est organisé par les membres du comité de parents;

ATTENDU le succès de l'événement;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADRESSER des félicitations aux membres du comité organisateur et à toutes les personnes qui ont participé à cette réussite.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS - GROUPE D'ENSEIGNANTS DE 6^E ANNÉE DE L'ÉCOLE DES SEMAILLES

Résolution n° CC-120522-3723

ATTENDU que cette année, il y a eu un intérêt plus marqué pour les sciences à l'école des Semailles;

ATTENDU que plusieurs élèves du 3^e cycle ont eu l'opportunité de s'épanouir par des projets spéciaux de sciences;

ATTENDU la soirée *Expo-sciences* qui a été organisée par les élèves de 2^e année du 3^e cycle le 25 avril 2012;

ATTENDU que de nombreux parents se sont déplacés pour encourager les élèves lors de cette soirée qui a été un franc succès;

Il est proposé par M. Stéphane Racine

D'ADRESSER des félicitations aux enseignants qui offrent des projets stimulants répondant aux besoins des élèves.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS - 25^E ANNIVERSAIRE DE LA FORMATION MUSICALE INTENSIVE À LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Résolution n° CC-120522-3724

ATTENDU le 25^e anniversaire de la formation musicale intensive de la polyvalente Sainte-Thérèse (FMI);

ATTENDU qu'à cette occasion, une journée spéciale d'activités a été organisée le 6 mai 2012;

ATTENDU que de nombreux anciens élèves et anciens membres du personnel engagés, fiers et passionnés ont participé aux retrouvailles;

ATTENDU qu'en soirée, quelques centaines d'invités ont pu assister à un spectacle offert par les anciens élèves et les élèves en cours de formation, et ce, autant pour l'harmonie, que le piano et le violon;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ADRESSER des félicitations aux organisateurs de cette journée d'anniversaire réussie qui a permis de renouer avec les souvenirs et de rendre hommage aux personnes impliquées et à la qualité du programme mis en place au fil des ans.

Adopté

M. Benoît Gagnon quitte son siège à 21 h 53.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-120522-3725

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE LEVER la séance.

Il est 22 h.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général